

## **Groupe de travail de coordination sur les soins palliatifs et de fin de vie Attributions**

### **Objet**

Le présent groupe vise à assurer la coordination globale de la mise en oeuvre des initiatives de soins palliatifs et en fin de vie et à étudier les champs d'intérêts dédoublés à travers les cinq Groupes de travail, de façon à définir les possibilités de créer une synergie et de réduire les dédoublements.

### **Effectif**

L'effectif du Groupe de coordination réunira :

- Les coprésidents des groupes de travail, y compris la Recherche, les Meilleures pratiques en soins de qualité, Information et éducation du public, Formation des fournisseurs de soins et Surveillance;
- des représentants de Santé Canada;
- des représentants relatifs aux besoins et problèmes des Autochtones;
- Peut-être une représentation de deux ou trois personnes ou organismes importants non représentés parmi les coprésidents (p. ex., groupe de Soins palliatifs de contrôle du cancer ou des membres additionnels de la Coalition pour la qualité des soins en fin de vie, la Coalition des fournisseurs de soins, l'Organisation nationale pour la santé des Autochtones, l'Association canadienne des soins palliatifs (ACSP), et ainsi de suite).

### **Responsabilités**

- établir des liens entre les groupes de travail et éviter les dédoublements.
- Voir à ce que chaque Groupe de travail porte attention aux questions de portée générale telles que les questions et préoccupations entourant le soutien à la famille, aux fournisseurs de soins de santé officiels et officieux et aux conjoints des personnes en fin de vie.
- communiquer les priorités et le travail des divers groupes de travail à d'autres organismes, stratégies et groupes de travail pertinents (p. ex., Stratégie canadienne de contrôle du cancer et associations professionnelles), ainsi que la communication à leurs groupes de travail respectifs.
- contrôler les progrès des Groupes de travail et produire un rapport d'évaluation d'ici la fin de l'exercice financier 2003-04.
- évaluer les besoins de travaux à venir et les priorités à définir.

### **Budget**

Santé Canada appuiera un maximum de deux réunions en personne par an, les conférences téléphoniques, assurera les fonctions de secrétariat et prévoira la traduction au besoin.

### **Échéancier**

Le Groupe de coordination restera en place jusqu'à la fin de mars 2004. À la fin de cette période, on évaluera l'orientation à venir et le soutien de Santé Canada.